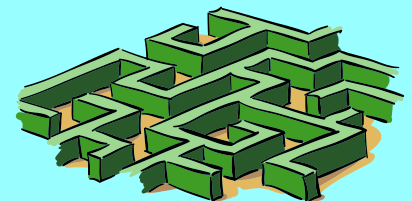


# **DROIT D'ASILE**

## **notions de base**



# 1- Qui est reconnu Réfugié ?

- 1- ASILE CONVENTIONNEL :
- Convention de Genève 1951 :
- « - persécuté du fait de : race/religion/nationalité/groupe social/opinions politiques ;
- - ne peut se réclamer de protection de son pays
- - est hors de son pays »

## 2- ASILE CONSTITUTIONNEL

*« toute personne persécutée en raison de son combat en faveur de la liberté a le droit d'asile sur le territoire de la République »*  
(préambule Constitution)

3 – réfugié HCR (ONU) mandat strict : Haut Commissariat aux Réfugiés

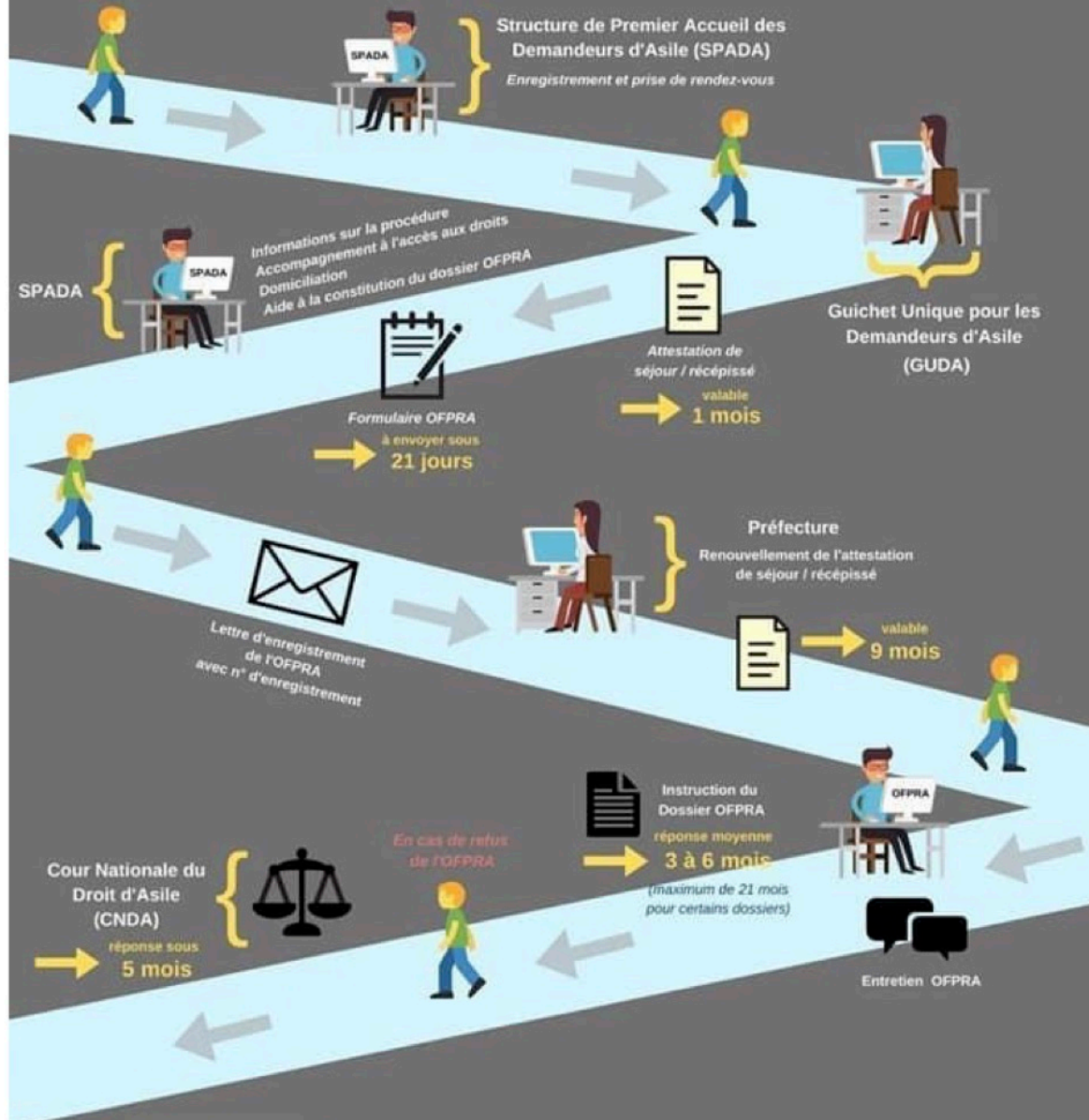
## La protection subsidiaire: pour qui?

**Personne exposée dans son pays à des risques réels de :  
peine de mort, torture, traitements inhumains ou dégradants.**

## **2- LA DEMARCHE DE DEMANDE D'ASILE**

# Le parcours du demandeur d'asile

## PROCEDURE NORMALE



## si PROCEDURE ACCELEREE

Décision de l'OFPRA sous 15 jours après envoi du dossier

Si recours auprès de la CNDA : réponse sous 5 semaines

# Procédure Dublin III

Règle de base : la demande d'asile doit être déposée dans le pays dit d'entrée dans l'espace Schengen !

=> lors du passage GUDA, refus de dossier DA

La Préfecture demande accord pays entrée : le pays a 2 mois pour refuser.

Si accord du pays ou passés les 2 mois : préfecture a 6 mois pour procéder au transfert ; prorogation possible.

Si le migrant refuse d'être transféré => fuite => délai prorogé de 12 mois

Au delà, possible dépôt dossier DA en France !